

Luxembourg, le 29 mars 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

*« Il est un secret de polichinelle que le pays souffre actuellement d'un déficit de pédiatres si bien que, face à une croissance démographique tangible, les délais d'attente des patients concernés vont croissant dans bien des cas.*

*Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :*

- *Combien de médecins pédiatres exercent actuellement au Luxembourg ? Combien d'eux travaillent dans des hôpitaux en y étant affectés de manière stable ?*
- *Comment la démographie médicale se présente-t-elle à l'heure qu'il est en précisant tout particulièrement le nombre d'étudiants en pédiatrie inscrits dans des universités à l'étranger ou à l'Université du Luxembourg ?*
- *Madame la Ministre peut-elle quantifier les besoins en soins pédiatriques d'ici fin 2025 ? Combien de médecins spécialisés seront requis pour y répondre dans de bonnes conditions ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER  
Député

Gilles BAUM  
Député

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu